

Budget principal des dépenses

Nous avons eu des exemples incroyables de l'incapacité du gouvernement à gérer les deniers publics. Prenons quelques exemples pour montrer pourquoi nous sommes sceptiques devant ces prévisions budgétaires et pourquoi nous tenons à les examiner de très près. Le gouvernement a payé par exemple \$110,000 pour des cours de cuisine basés sur le système métrique. Deux experts cuisiniers de la télévision, Bruno Gerussi et Madame Benoît, ont obtenu un contrat de \$110,000 pour six semaines à la télévision afin de préconiser l'utilisation du système métrique dans la cuisine.

Ensuite, il y a les prêts sans frais d'intérêt consentis à Michael Phelps, adjoint exécutif du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Celui-ci a obtenu de Petro-Canada deux hypothèques de \$35,000 sans avoir à payer d'intérêts. Aux taux d'intérêt courants, ces hypothèques coûtent de \$6,000 à \$7,000 par année aux contribuables, même si elles sont justifiées et si elles ont été approuvées au départ. Il ne faut pas oublier non plus les dépassements de coûts de Place du Portage, de l'immeuble C. D. Howe et du centre de traitement postal de Montréal.

Les députés se rappellent-ils l'affaire des JetStars? Voilà pourquoi je me demande si le gouvernement veut honnêtement restreindre ses dépenses.

M. Smith: Les pilotes habitent Nepean-Carleton.

M. Baker (Nepean-Carleton): En effet. C'est comme cela que j'en ai entendu parler. Nous n'arrivons pas à croire que trois ministres partiraient ensemble pour Winnipeg sur trois Jetstars du gouvernement. Cela me rappelle le film «The Captain of the Clouds», sauf que ce n'est pas James Cagney qui tient la vedette, mais le ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale et que deux autres ministres jouent un rôle de soutien. Est-il étonnant que nous doutions que cette façon de procéder soit efficace?

• (1540)

Toutefois, je félicite le gouvernement et le comité des comptes publics qui a fait un excellent travail. La commission Lambert sur l'imputabilité a réussi à apporter quelques modifications, mais il nous reste beaucoup à faire.

Mme le Président: A l'ordre.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, le ministre a parlé une vingtaine de minutes et je crois que je devrais pouvoir parler au moins aussi longtemps que lui.

Mme le Président: J'accorderai au député autant de temps qu'au ministre. Ce dernier a parlé 17 minutes et je suis disposée à accorder 20 minutes au député. Je lui signale tout simplement qu'il lui resterait trois minutes si je ne lui accordais pas 20 minutes.

M. Baker (Nepean-Carleton): Merci beaucoup, madame le Président. Je vous sais gré de votre obligeance.

Le ministre est également chargé de présenter une mesure législative au sujet des responsabilités des sociétés de la Couronne. La Chambre attend toujours qu'il le fasse. Il y a deux ans, le ministre a dit qu'il serait le père de la réforme réglementaire. Nous n'avons encore rien vu qui ait l'air d'un début de réforme réglementaire. Je sais qu'une réforme réglementaire est en préparation au niveau de la bureaucratie, mais rien n'est encore public.

C'est pourtant le présent gouvernement qui a dit, il y a deux ans, être pour une administration sans mystère de sorte que les gens sachent ce que fait le gouvernement. La liberté d'information était le mot d'ordre. Il y a quelques jours à peine, l'instable ministre des Communications (M. Fox) était renversé par un coup de vent provoqué par les procureurs généraux. Nous ne sommes pas près de bénéficier de la liberté d'information.

Jetons un coup d'œil sur les réponses qui ont été fournies aux questions inscrites au *Feuilleton* au sujet des dépenses gouvernementales. Tout le processus comptable ne fonctionnera pas si le gouvernement n'est même pas prêt à dévoiler le salaire des cadres supérieurs des sociétés de la Couronne. Comment pouvons-nous juger de la façon dont ils s'acquittent de leur tâche? Voilà ce qu'a dit M. Lambert; et si nous tenons à surveiller de près la gestion des dépenses gouvernementales, il nous faut une certaine réforme parlementaire. C'était là un autre mot que le gouvernement employait constamment, il y a deux ans, mais il n'y eu depuis aucune proposition.

Lorsque le ministre songe au Livre bleu, aussi épais soit-il devenu, il devrait relire le dernier chapitre du rapport Lambert, où il est question d'améliorer le processus parlementaire de sorte que les Canadiens, par l'entremise de leurs représentants élus, puissent savoir ce qui se passe au sein du gouvernement. Tant que cela ne sera pas fait, aucun membre de la Chambre des communes ne devrait se contenter des déclarations mielleuses du gouvernement ou de simples changements dans le processus d'établissement du Livre bleu, aussi importants soient-ils.

Je prie le président du Conseil du Trésor de faire son devoir en forçant le président du Conseil privé (M. Pinard) à se décider, car nous avons énormément à faire pour parvenir au genre d'imputabilité dont parle M. Lambert dans son rapport.

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): En ma qualité de critique du Nouveau parti démocratique en ce qui concerne le Conseil du Trésor, et en ma qualité de membre du comité des comptes publics, madame le Président, je prends volontiers la parole pour donner la réplique au gouvernement au nom de mon parti.

Depuis deux ans environ que je suis député, le format du budget principal et des documents afférents a beaucoup changé. Naguère, le Livre bleu était un document que nous avions bien du mal à comprendre. Les députés n'arrivaient pas à trouver à quel poste imputer telle ou telle dépense du gouvernement; je m'empresse donc de féliciter le président du Conseil du Trésor et les collaborateurs du Contrôleur général du Canada qui ont su nous aider à comprendre l'ensemble des documents budgétaires. Nous arrivons maintenant à saisir beaucoup plus facilement à quelles dépenses le gouvernement s'est engagé ou du moins à quelles dépenses il se propose de s'engager.

Cependant, je ne voudrais pas que le gouvernement en reste là, car il pourrait apporter, à mon avis, de nombreuses autres améliorations dont le besoin se fait sentir. Par exemple, l'information contenue dans le plan de dépenses du gouvernement et dans ceux des divers ministères, dans le Livre bleu et dans le Guide qui permet d'en faire l'analyse, et qui constituent les quatre parties de la nouvelle présentation du Budget des dépenses, doit être compatible avec l'information contenue dans les Comptes publics déposés à la fin de l'année de sorte